

Ecrit par Mireille Hurlin le 8 mai 2026

Neurologie : le Vaucluse invente sa médecine de territoire



Face à l'explosion des maladies neurologiques et aux délais croissants d'accès aux spécialistes, le Vaucluse inaugure sa première équipe de soins spécialisée en neurologie. Une réponse coordonnée et innovante pour améliorer l'accès aux soins dans un territoire confronté à une forte tension médicale.

C'est une première dans le département. En avril dernier, la [Caisse Primaire d'Assurance Maladie \(CPAM\) de Vaucluse](#), l'[Agence Régionale de Santé \(ARS\) Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et dix neurologues libéraux ont officialisé la création de l'Équipe de soins spécialisée (ESS) du Comtat Venaissin, dédiée à la neurologie. Derrière cette structure encore méconnue du grand public se dessine pourtant une évolution majeure de l'organisation des soins. Créées en 2019, les ESS permettent à des médecins spécialistes de coordonner leur activité autour d'un projet médical territorial commun afin d'améliorer la prise en

Ecrit par Mireille Hurlin le 8 mai 2026

charge des patients et de fluidifier les parcours de soins. Dans le Comtat Venaissin, l'initiative répond à une situation devenue préoccupante : difficultés d'accès aux consultations, délais de rendez-vous prolongés et tension croissante sur l'offre de neurologie.

Une organisation inédite pour répondre à l'urgence neurologique

Le constat n'est pas propre au Vaucluse. En France, les besoins en neurologie augmentent fortement sous l'effet du vieillissement de la population et de la progression des maladies neurodégénératives. Selon Santé publique France, près de 1,2 million de personnes vivent aujourd'hui avec une maladie neurologique chronique, parmi lesquelles la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, l'épilepsie ou encore la sclérose en plaques.



Copyright CPAM de Vaucluse

Une spécialité très demandée

La neurologie fait partie des disciplines médicales confrontées à une forte pression démographique. Le nombre de patients progresse plus vite que celui des spécialistes disponibles, notamment dans les



Ecrit par Mireille Hurlin le 8 mai 2026

territoires semi-ruraux ou éloignés des grands centres hospitaliers universitaires. Egalement, les étudiants en médecine boudent cette spécialité qu'ils jugent trop complexe.

Une équipe de 10 professionnels

L'ESS du Comtat Venaissin a précisément été pensée pour répondre à cette fragilité territoriale. Le dispositif réunit dix neurologues libéraux installés à Carpentras, Avignon, Pertuis, Châteaurenard et Montélimar, épaulés par une coordinatrice et une infirmière en pratique avancée (IPA). Depuis le lancement du projet en 2021, l'activité a doublé en deux ans avec plus de 2 000 premières consultations réalisées en 2025, signe d'un besoin particulièrement important sur le territoire. Cette montée en charge s'inscrit dans une tendance nationale. Selon la Fédération française de neurologie, les délais d'accès à un neurologue peuvent dépasser plusieurs mois selon les territoires, notamment pour les consultations non urgentes.

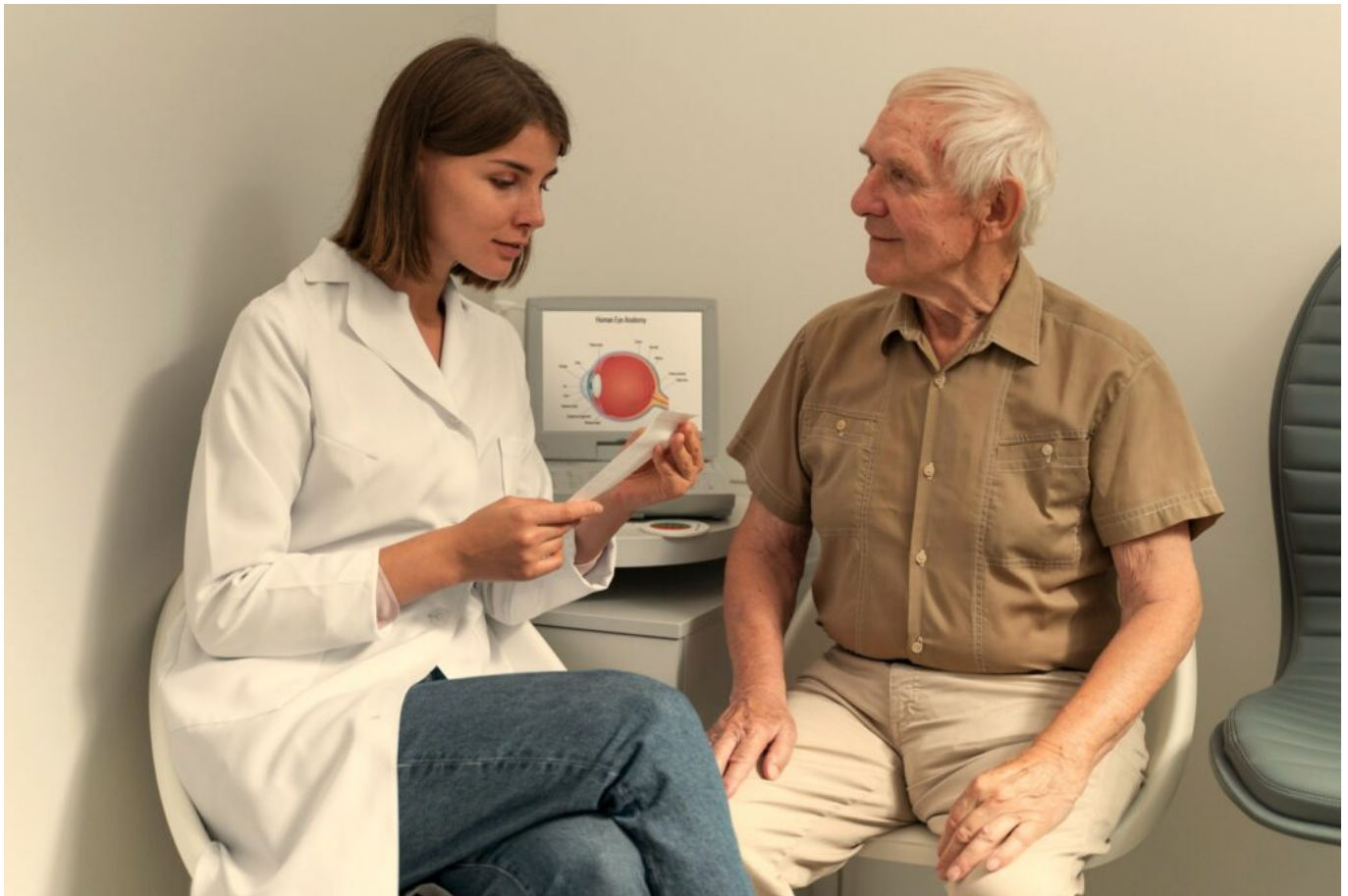
Une médecine plus coordonnée et plus réactive

L'ESS repose sur trois piliers : rapidité d'accès, coordination renforcée et innovation numérique. Concrètement, des créneaux sont réservés pour les situations neurologiques à fort enjeu, permettant aux médecins traitants d'obtenir plus rapidement des avis spécialisés. L'infirmière en pratique avancée assure quant à elle le suivi des patients complexes et facilite le lien entre médecine de ville et structures hospitalières.

La téléexpertise

Le projet mise également sur la téléexpertise et les messageries sécurisées afin d'accélérer les échanges entre professionnels. L'enjeu est crucial dans une spécialité où le facteur temps peut conditionner le pronostic. Accident vasculaire cérébral, suspicion de maladie neurodégénérative, troubles cognitifs ou pathologies neuromusculaires nécessitent souvent des diagnostics rapides et une coordination étroite entre les différents acteurs du soin. L'ESS a ainsi noué plusieurs partenariats structurants avec les orthophonistes, les CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé), le GHT-Neuro d'Avignon (Groupement hospitalier de territoire) et le CHU (Centre hospitalier universitaire) de Marseille pour les dossiers complexes.

Ecrit par Mireille Hurlin le 8 mai 2026



Copyright Freepik

Vieillesse de la population et maladies neuro-dégénératives

Si les maladies cardiovasculaires ou les cancers concentrent souvent l'attention médiatique, les pathologies neurologiques représentent pourtant un enjeu de santé publique majeur. L'Organisation mondiale de la santé estime que les affections neurologiques constituent désormais la première cause d'incapacité dans le monde. En France, le vieillissement de la population accentue cette pression. Selon l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), le nombre de personnes atteintes de maladies neurodégénératives devrait fortement augmenter dans les prochaines décennies, entraînant des besoins croissants en consultations spécialisées, en suivi coordonné et en accompagnement des aidants. En Vaucluse, où certaines zones restent médicalement fragiles, la question de l'accès rapide à la neurologie devient donc stratégique.

Une nouvelle logique territoriale des soins

En cela, la création de cette ESS traduit une transformation plus profonde du système de santé français passant d'une médecine fragmentée à une organisation collective et territorialisée. L'Assurance maladie et l'ARS soutiennent financièrement cette évolution. Après une aide au démarrage de 12 000€ en 2021 puis 15 000€ consacrés à la structuration du projet, l'ESS bénéficiera d'un financement annuel de



Ecrit par Mireille Hurlin le 8 mai 2026

50 000€ à partir de 2026. Pour les autorités sanitaires, ces nouvelles organisations doivent permettre de mieux répartir les ressources médicales existantes, tout en limitant les ruptures de parcours et les renoncements aux soins. Dans un Vaucluse confronté au vieillissement de la population et à la raréfaction de spécialistes, l'ESS du Comtat Venaissin pourrait devenir un modèle appelé à essaimer dans d'autres disciplines.

L'équipe de l'ESS du Comtat Venaissin

L'ESS de neurologie du Comtat Venaissin regroupe 10 neurologues libéraux, les docteurs Bruno Perrouy, Pierre-Jean Gonon, Corinne Querel-Gonon, Anne Revol et Chloé Hirtz de Carpentras ; Valérie de Borchgrave d'Avignon, Géraldine Ast de Pertuis, Nathalie Grosmaire et Hervé Fayolle de Montélimar ; Alain Just de Chateaurenard ; Laura Dubousquet coordinatrice et Marie-Thérèse Casta-Jardi, infirmière en technique avancée (IPA).

Mireille Hurlin